



## Association des Parents d'Élèves du Grand-Lancy

case postale 529 – 1212 Grand-Lancy 1

[apegl@apegl.ch](mailto:apegl@apegl.ch) – [www.apegl.ch](http://www.apegl.ch)

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 21 septembre 2019 à 10h00 tenue au Club Dojo Lancy Palettes

Sont présents :

**Pour le comité :**

M. Livio SPOSATO, président  
M. Stéphane PROUST, trésorier  
Mme Silvia MERONI, secrétaire  
Mme Claudia DI TOMMASO  
Mme Eneida MATTOU  
Mme Erica CASTAGNA  
Mme Florence AMALOU-APOTHELOZ

**Ainsi que :**

Mme Delphine FAURIEL, vérificatrice des comptes

**Parents d'élèves membres /  
et futurs membres :**

M. Sébastien ATTIA  
Mme Rachel HAYOZ-EMERY  
M. Mohammed-Lotfi MATTOU  
Mme Marielle MEYER  
M. Jonathan MEYER  
Mme Erica PICCIONE  
Mme Alexandra BOTA  
Mme Mihaela DARII SPOSATO  
M. Tiago MAIO  
Mme Barbara MONOSCALCO

**Excusés :**

M. Frédéric RENEVEY, Conseiller administratif délégué aux affaires sociales de Lancy  
Mme Yolanda MARTINEZ, Directrice de l'école En-Sauvy  
M. Bernard RIEDWEG, Directeur de l'école Bachet/Palettes  
M. Valerio BLANCO, vice-président  
Mme Marie Dominique FAYE ROSSEL, vérificatrice des comptes  
Mme Aurélie ETHUIN LANOY, future membre du comité  
Mme Irina ATTIA, future membre du comité

**Absents :** M. Helder PEREIRA, membre du comité  
Mme Corinne BODENMANN, membre du comité  
Mme Llamparina MARINO, membre du comité

### **1. Accueil et bienvenue**

L'assemblée est ouverte à 10h10 par le président M. Livio SPOSATO. Il souhaite la bienvenue à tous les parents présents et remercie les instances du Club DOJO Lancy Palettes d'avoir mis leurs locaux à notre disposition et d'organiser parallèlement une démonstration d'arts martiaux pour nos enfants.

### **2. Désignation d'un secrétaire et d'un scrutateur pour l'assemblée.**

Mme Eneida MATTOU en tant que future secrétaire de l'association accepte de rédiger le PV de notre assemblée.

Mme Rachel HAYOZ-EMERY se propose d'être scrutatrice pour cette assemblée et elle est désignée comme telle.

### **3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2018.**

Le président rappelle qu'il avait été nécessaire d'organiser une assemblée générale extraordinaire principalement pour l'approbation du poste de trésorier. Toutefois, cet événement a été bénéfique car il a permis à plusieurs parents de rejoindre notre comité.

### **4. Présentation des activités – période scolaire 2018 / 2019**

Le président explique qu'il n'a pas été facile pour l'actuel comité d'honorer tous ses engagements et de parvenir à mettre sur pieds les projets qu'il souhaitait réaliser. Le comité étant constitué majoritairement de nouveaux membres, l'année scolaire passée a permis de faire connaissance avec le programme des activités de l'association qui ont été reconduites mais également sur les exigences nécessaires pour mener à bien tous les projets. Il résume les activités réalisées pour cette période scolaire :

- Participation aux assemblées des délégués de la Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement obligatoire (FAPEO).
- Participation aux séances du Conseil d'établissement des écoles Palettes/Bachet et En-Sauvy.
- Organisation d'un Café de parents sur la thématique du harcèlement
- Organisation d'un atelier éducatif pour enfants sur la thématique « L'alimentation un droit pour tous » avec Terre des Hommes.
- Organisation d'une assemblée générale extraordinaire avec l'organisation d'un atelier de pâtisserie pour les enfants.
- Participation à la journée d'inscription des 1P dans les écoles.
- Participation à la journée d'informations aux parents organisée par la crèche Chante-Joie
- Gestion de la cantine à la cérémonie des 8P au Parc Navazza.
- Traitement des réponses aux demandes des parents.
- Participation et échanges avec le groupe du Contrat de Quartier Palettes/Bachet

Certains parents informent que parfois, ils reçoivent tardivement ou même ne reçoivent pas les communications transmises aux écoles par l'association.

Le président rappelle que les secrétariats des écoles transmettent nos documents à chaque enseignant. Ce dernier est libre de le transmettre, quand il le désire, aux écoliers de sa classe.

L'idéal serait de pouvoir communiquer aux parents directement par courriel mais pour l'heure le comité dispose d'une base de données d'adresses de messagerie malheureusement incomplète.

L'assemblée approuve le rapport d'activités et décharge le comité pour cet exercice annuel.

### **5. Présentation des comptes**

M. Stéphane PROUST, trésorier de l'association, présente son rapport sur les comptes de l'exercice annuel allant du 01.09.2018 au 31.08.2019.

L'exercice est bouclé avec un produit de CHF 304,25

Le solde du compte au 01.09.2019 se monte à CHF 2'738.85.

L'association compte 82 familles membres.

### **6. Rapport des vérificateurs des comptes**

Mme Delphine FAURIEL, qui a procédé à la vérification des comptes pour l'exercice en question lit son rapport et termine par certifier leur exactitude.

Les comptes sont validés unanimement par l'assemblée, le trésorier et les vérificatrices des comptes sont remerciés pour leur travail.

Selon nos statuts, les vérificatrices des comptes ont été nommées pour 2 années, nous auront le plaisir de compter sur leur présence encore l'année prochaine.

### **8. Adoption du programme d'activités à venir**

Le président a invité les membres du comité à proposer les activités pour lesquels ils souhaiteraient s'engager en faveur des membres de l'association et il résume les activités retenues par le comité :

- Rencontres mensuelles entre parents

Le comité se veut d'être plus proche des parents. Le but d'organiser des rencontres mensuelles est de favoriser l'échange entre parents, d'être à l'écoute des problèmes rencontrés dans les écoles, favoriser l'intégration des nouveaux arrivants, etc.

La formule de rencontre avec activité parallèle pour occuper nos enfants est appréciée.

Le lieu et le concept seront définis ultérieurement.

Dans la même logique M. Jonathan MEYER propose de tenir un stand café/boissons à l'heure d'arrivée des enfants à l'école (8h) ou à l'heure de la sortie (16h). Cela pourrait garantir une meilleure visibilité de l'APEGL et inciter les parents à venir discuter avec ses membres.

Mme Delphine FAURIEL affirme avoir déjà tenté l'expérience sans succès quand elle était membre du comité.

Rares sont les parents qui ont le temps de s'arrêter à ces heures sans compter que pour une partie d'entre eux, ils n'accompagnent plus leur enfant devenu autonome de par son âge nous confirme Mme Silvia MERONI.

Le président conclut qu'il est préférable et plus profitable d'investir son énergie à organiser des événements qui rassemblent les familles et qui donnent envie de rejoindre l'association.

Mme Rachel HAYOZ-EMERY, elle-même enseignante, conseille le comité d'éviter de mettre les feuilles de communication en début d'année scolaire car il y a beaucoup d'autres informations qui sont communiquées aux familles.

- Rencontre avec Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP).  
Le but est d'inviter un représentant du groupement afin qu'il puisse répondre aux interrogations des parents sur le fonctionnement de cet institution. Le président a déjà pris contact avec M. Eric BOEHM, responsable du secteur, qui se tient à disposition pour venir présenter leurs services aux parents à l'occasion d'une séance organisée par l'association.
- Groupes WhatsApp  
Il serait utile d'avoir des délégués de l'association dans chaque classe qui pourrait faire le lien entre l'association et les parents. Le groupe WhatsApp permet également de créer le réseau de soutien entre parents ayant des enfants scolarisés dans la même classe.
- Rencontre avec un intervenant du DIP  
Le système scolaire est complexe et bon nombre de parents originaires de différents horizons ne sont pas ou peu familiarisés avec le système éducatif genevois.  
Le but est d'organiser une rencontre durant laquelle le parcours scolaire est présenté et pour répondre aux interrogations des parents.  
M. Mohammed MATTOU suggère que nous demandions à être éclairé sur les choix pédagogiques, notamment pour l'enseignement des langues et sur les méthodes d'apprentissage.
- Café de parents sur l'éducation positive  
Mme Claudia DI-TOMMASO propose de faire un atelier sur l'éducation positive qui propose une approche éducative qui vise à encourager l'enfant plutôt qu'à le punir et à lui apprendre à aimer les règles plutôt qu'à lui imposer par la peur ou par la force.
- Atelier proposé par la FAPEO  
La fédération des associations de parents propose des ateliers clé en main toutefois la demande est importante et il faut s'armer de patience pour la prise en charge d'un événement. L'association va s'inscrire sur la liste d'attente.

- Ethnopoly

Par le passé, notre association a organisé plusieurs fois, en collaboration avec les écoles, ce genre d'événements permettant d'aller à la rencontre d'autres cultures étrangères représentées par des habitants de nos quartiers.

Malgré le fait que notre comité ne s'est pas prononcé favorablement sur l'organisation de ce projet qui de par son ampleur a découragé certains membres du comité, M. Livio SPOSATO met l'accent sur les valeurs véhiculées durant ces échanges. Nos familles vivent dans une ville multiethnique et la connaissance de l'autre contribue à l'harmonie entre les communautés.

Il soumet l'idée de s'approprier du concept mais d'organiser un événement en fonction de nos propres capacités. Il suggère de mettre le focus chaque année sur un seul pays ou d'une seule ethnie. Pour cette année, il propose l'Albanie, communauté bien représentée dans nos écoles.

Mme Erika NICOLLIER se dit motivée et s'engage à constituer un groupe de travail, elle est rapidement rejointe par Mme Eneida MATTOU.

Le président clôture le sujet en indiquant qu'il est ravi des merveilleuses idées proposées et se réjouit que les membres du comité puissent réaliser la planification du programme d'activités lors de la prochaine séance du comité.

Pour terminer, il informe que La Maison de quartier Sous l'Etoile étudie la possibilité de mettre à disposition de notre association pour nos séances de travail, le local de l'accueil au rez-de-chaussée du bâtiment bleu de l'Espace Palettes, certains soirs, dès 19h. Il serait fort agréable pour l'association de pouvoir compter sur un lieu de rencontre qui permettrait de mieux développer nos activités. Le Café Comm' reste aussi un lieu d'option pour se réunir.

## **9. Démissions et élections du comité**

Le président évoque le regret des départs volontaires de 3 membres après seulement une année au sein du comité, principalement pour raisons professionnelles. Il s'agit de Mme Erica CASTAGNA, Mme Silvia MERONI, secrétaire, et Llamparina MARINO non présente à l'assemblée. Il les remercie pour leur engagement pour cette année qui vient de s'écouler et leur remet au nom du comité un bouquet de fleurs.

A l'unanimité l'assemblée prend la décision de formuler la démission de Mme Corinne BODEMANN et M. Helder PEREIRA qui n'ont jamais assisté aux séances du comité durant l'exercice 2018 – 2019.

Le président est ravi d'annoncer que plusieurs parents ont manifesté leurs intérêts à rejoindre notre comité pour l'année scolaire en cours.

Il s'agit de :

- M. Jonathan MEYER, trésorier (poste cédé par M. Stéphane PROUST)
- M. Mohammed-Lotfi MATTOU, responsable informatique
- M. Sébastien ATTIA, soutien informatique
- Mme Iryna ATTIA, soutien événements
- Mme Aurélie ETHUIN-LANOY, soutien communication/médias sociaux

L'assemblée valide à l'unanimité la nomination des nouveaux membres du comité qui sont félicités par un applaudissement.

Egalement, le président demande l'approbation de l'assemblée pour la continuité des membres du comité en fonction.

Il s'agit de :

- Mme Eneida MATTOU, secrétaire
- Mme Claudia DI-TOMMASO, soutien événements
- Mme Florence AMALOU-APOTHELOZ, responsable communication/médias sociaux
- M. Valerio BLANCO, vice-président, responsable logistique
- M. Stéphane PROUST, soutien événements
- M. Livio SPOSATO, président

Les membres sont tous réélus à l'unanimité.

#### **10. Fixation de la cotisation annuelle**

Il est décidé de maintenir la cotisation annuelle fixée à CHF 20.- par famille.

#### **11. Divers**

Aucun divers n'est discuté ce qui permet au président de clôturer l'assemblée générale et d'inviter les parents à croquer un sandwich tout en rejoignant les enfants qui continuent à se déchaîner à la mini-disco.

L'Assemblée est levée à 11h30.

Livio SPOSATO  
Président

Eneida MATTOU  
Secrétaire